

Direction Départementale des Territoires
et de la Mer,
Service Mer et Littoral
Pôle Cultures Marines
Place Bruat
B.P. 838
50108 Cherbourg-en-Cotentin

A l'attention de XXXXX,
Responsable du Pôle Cultures marines

Port-en-Bessin, le 26/03/2021

Objet : Avis sur les demandes de dérogation aux interdictions de première immersion des huîtres de moins de 18 mois et des moules de tous âges telles que définies dans le Schéma des Structures des exploitations marines.

V/Ref : Votre mail du 24/03/21

N/Ref : LERN/PB/21-020

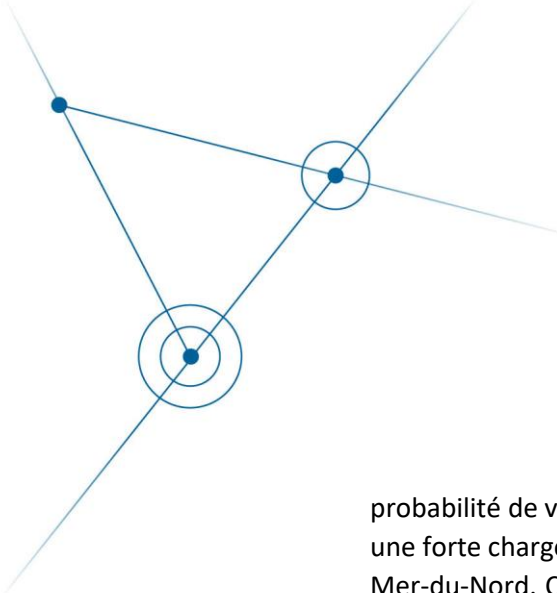
Affaire suivie par Julien NORMAND/LER/N/Port-en-Bessin

Madame,

Les interdictions de première immersion des huîtres de moins de 18 mois et des moules de tous âges sont définies au Schéma des Structures des exploitations marines. Ces dispositions ont été prises alors que des mortalités importantes touchent les huîtres creuses de moins d'un an, et les moules de tous âges. Ces mortalités présentent une origine infectieuse certaine pour les huîtres. Pour les moules, une forte composante infectieuse est là encore probable. Dans ce contexte, la mise en œuvre de mesures telles que les restrictions de mouvement des cheptels pendant les périodes d'expression des mortalités constituent des mesures prophylactiques de base. Cette appréciation est celle du Groupe de Vigilance sur les mortalités, et elle est partagée par l'Ifremer comme nous l'indiquons déjà dans notre Avis du 13 mai 2014 (N/Réf. : LERN/PB/14-027).

Dans votre courrier en date du 24 mars, vous nous indiquez que les contraintes économiques qui pèsent sur la filière conchylicole en Normandie ont conduit le Comité Régional de la Conchyliculture à demander à déroger, de manière exceptionnelle, à ces mesures d'interdiction d'immersion.

L'avis du Laboratoire Environnement Ressources Ifremer de Port-en-Bessin sur ces demandes de dérogation est le suivant. Il s'inscrit dans la stricte continuité des avis précédemment formulés sur ces questions. Sur un plan strictement biologique, il est clair que la dérogation à cette disposition du Schéma des Structures augmente la

An abstract geometric diagram consisting of several thin blue lines intersecting at three points. Each intersection point is marked with a small blue dot. Two of these dots are enclosed within concentric circles of varying radii, suggesting a focus or a specific area of interest within the network of lines.

Nous vous invitons à répondre à un questionnaire de satisfaction accessible via le lien et vous en remercions par avance.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Responsable de la station de Port-en-Bessin

**Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer**
Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Station de Port-en-Bessin
Avenue du Général de Gaulle BP32
14520 Port-en-Bessin
France
+33 (0)2 31 51 56 00

Siège Social
1625 route de Sainte-Anne
CS 10070
29280 Plouzané
France
R.C.S. Brest B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00032
TVA FR 46 330 715 368
+33 (0)2 98 22 40 40

www.ifremer.fr

Copie :

Directeur du Centre Ifremer de Manche Mer du Nord